

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2319 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IBGUIL MARIE CHRISTINE

Date de naissance : 01/12/1956

Adresse : 255 Bd Mohamed V

Passation

Tél. : 06 61 14 34 33 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur V. DEVICO

DERMATOLOGUE

218, Av. de l'Ambassadeur Ben Aïcha

- Casablanca -

Tel: 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

Date de consultation : 06 JUIL. 2020

Nom et prénom du malade : ASSOR Benjamin Graine Age : 68

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affection de la coquille

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 71

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : B. Graine

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
6 JUIL. 2020	C2	A	400 DH	 Docteur V. DEVICO DERMATOLOGUE 218, Av. de l'Ambassadeur Ben Aïcha Casablanca - Tel: 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/07/2020	36,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI MEDICAL BIOLOGISTE Boulevard d'Alger - Casablanca	21-07-2015	21 x 0.3000 = 6.3000	6.30

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la professio

The diagram illustrates the HGBS system. At the top, the letters H, G, and B are positioned above a horizontal double-headed arrow labeled D, representing the HGBS coordinate system. Below this, a large circular matrix is divided into four quadrants by a vertical and a horizontal line through its center. The quadrants are labeled with the letters H, G, B, and D from top-left to bottom-right. Each quadrant contains a series of numbered circles (1 through 8) arranged in a curved pattern, representing the HGBS matrix.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Victory Devico

Dermatologue

Membre de la société française de dermatologie
Centre Dermo - Laser

218, Av. Ambassadeur Ben Aïcha
Tél. : 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82
Casablanca

M. Benjamin
ASSOR

36.70

N^o 9786

"Axial g

on

Pe 6 juliit 2020.

شارع السفير بن عائشة 218

الهاتف : 05 22 40 50 82 / 05 22 24 11 19

مركز درمو-الليزر

أمراض الجلد

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض الجلد

اللپیز- درمو- مرکز

شارع السفير بن 218

الهاتف: ١٩ ١١ ٢٤ ٢٢ ٥٠ / ٢

الدار البيضاء

Juli 2020

$\frac{1}{4}$ liter

$\frac{1}{2}$ less

χ 2M 012

36,70

Docteur V. DEVICO
DERMATOLOGUE

218, Av. de l'Ambassadeur Bon Achat

- Casablanca -

Tél: 05 22 24 11 19 / 05 2

2025 RELEASE UNDER E.O. 14176

R

SAFIR Saliou
PHARMACIE Saliou
PHARMACIE CHAHBANE Rahal
PHARMACIE CHAHAKA (Mille, Rue Nicéphore Niépce de TOSABLANCA 16 (Ex. Biling. Casablanca) - AL. AL. AL.

أيام الإثنين، الثلاثاء والخميس من التاسعة صباحاً إلى الثانية عشرة، ومن الثانية إلى الثالثة بعد الظهر والجمعة صباحاً من التاسعة صباحاً إلى الثانية عشرة

Sur rendez-vous les Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 15h, et Vendredi matin de 9h à 12h
مغلق يوم الجمعة بعد الظهر وكل يوم الأربعاء والسبت
Fermé le Vendredi après midi et les Mercredi et Samedi toute la jour

Docteur V. Devico

Dermatologue

Centre Dermo-Laser

Comblement des Rides et Pneumatherapie

218, Av. de l'Ambassadeur Ben Aicha

Tél. : 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

Casablanca

Benjamine NISSER

Joseph n° 06 JUL. 2020
vit B12

et Joseph + la vit D

5 VS

6 CRD

7 Acnémine

8 ~~Periode Migraine dans la
Unives~~

Docteur V. DEVICO

DERMATOLOGUE

218, Av. de l'Ambassadeur Ben Aicha

- Casablanca -

Tél: 05 22 24 11 19 / 05 22 40 50 82

DIPLOMÉE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DESCARTES

Évaluation et Contrôle des Techniques d'Injection et de Comblement en Dermatologie et Chirurgie Plastique

بالعياد: مغلق كل يوم الأربعاء والجمعة بعد الظهر والسبت

Sur Rendez-vous : Fermé le Mercredi toute la journée et Vendredi Après-Midi et Samedi

الدكتور دوفيكيو

أمراض الجلد

مركز درمو-الليزر بوفاطيري

شارع السفير بن عائشة

05 22 40 50 82/05 22 24 11 19

الدار البيضاء

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246



T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le mardi 7 juillet 2020 Monsieur ASSOR BENJAMIN

FACTURE N°	312462
------------	--------

Analyses :

Hémato : Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Acide urique -----	B	30	
Chimie : Protéine C réactive -----	B	100	
Chimie : VIT B12 (labo) -----	B	400	
Chimie : VIT D2/D3 (25OH) -----	B	400	Total : B 990

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	1 351,60 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Trois Cent Cinquante et Un Dirhams et Soixante Centimes

LABORATOIRE TAZI
TAZI Mohamed
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger Casablanca
Tél. 0522 27 28 08



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED



TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur VICTORY DEVICO

218, Avenue de l'Ambassadeur Ben Aicha
CASABLANCA

Monsieur ASSOR BENJAMIN

Examen du 07/07/20 - Edité le 07/07/20

Réf. : 20G343

Page : 1/1

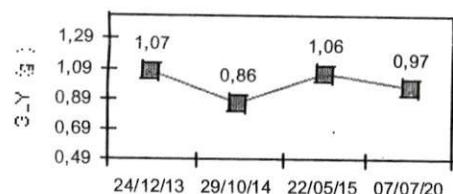
ANALYSESRESULTATSUNITESNORMALES ANTECEDENTS**VITESSE DE SEDIMENTATION BD SEDI-15**

1ère HEURE-----	23	mm	24/12/13
2ème HEURE-----	48	mm	22

50

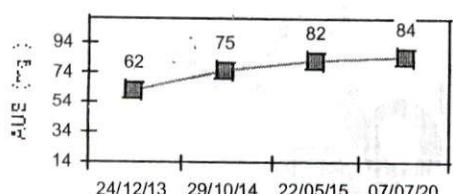
BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

GLYCEMIE A JEUN -----	0,97	g/l	0,70 - 1,10	22/05/15
ou	5,40	mmol/l	1,06	1,06



Dates d'antériorités

ACIDE URIQUE -----	84	mg/l	20 - 60	22/05/15
ou	500	μmol/l	82	82



Dates d'antériorités

PROTEINE C REACTIVE -----	4,0	mg/l	< 6	20,0
VITAMINE B 12 -----	448,6	pg/ml	197 - 771	

VITAMINE D2/ D3 (25 Hydroxy-vitamine D)-----	35,8	μg/l	
--	------	------	--

Valeurs usuelles

Valeurs souhaitables: 30-80

Insuffisance: 10-30

Déficience: <10

PROTEINE C REACTIVE -----	4,0	mg/l	< 6	20,0
VITAMINE B 12 -----	448,6	pg/ml	197 - 771	
VITAMINE D2/ D3 (25 Hydroxy-vitamine D)-----	35,8	μg/l		